



## **SNUipp-FSU**

### **Déclaration liminaire à la CAPD du 11 avril 2011**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les règles du mouvement pour 2011 ne devaient pas changer. Or de nouveaux dispositifs sont apparus : nomination sur les postes en SEGPA CLAIR, ULIS et PE stagiaires. Ces dispositifs, en particulier pour les SEGPA ne répondent en rien aux besoins. Le SNUipp-FSU tient également à rappeler son opposition aux postes à profils ainsi qu'à l'obligation de vœux sur les regroupements de communes. Par ailleurs, lors du dernier groupe de travail, vous avez feint de consulter les représentants du personnel au sujet des postes en SEGPA CLAIR alors que la circulaire Mouvement était déjà arrivée dans les écoles.

Le SNUipp-FSU tient à vous alerter de l'opposition des personnels à la mise en place du Livret Personnel de Compétences. Il suscite interrogations, inquiétudes et réticences dans la profession tant sur les finalités que sur les dérives possibles. La SNUipp-FSU vous demande solennellement de suspendre sa mise en œuvre.

Les ouvertures et fermetures de classes mobilisent bien des écoles. La carte scolaire n'est pas une compétence de la CAPD mais nous attirons votre attention sur les conséquences de vos décisions à venir pour les personnels. Ces derniers vont à nouveau voir se dégrader leurs conditions de travail : augmentation des élèves par classe alors qu'une baisse est plus que nécessaire, moins d'aide pour les élèves en difficultés, pas d'aide pédagogique pour l'intégration des enfants en situation de handicap.

Concernant l'ordre du jour, les modalités d'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles sont toujours insatisfaisantes puisque la liste d'aptitude ne permet pas la reconstitution de carrière, ce qui empêche toute évolution pendant plusieurs années. Le SNUipp-FSU revendique toujours l'unité de la profession avec pour tous : maintien du droit au logement et du droit à la retraite à 55 ans. D'autre part, cette année le nombre de place a diminué de 56 % ce qui interdit à 10 collègues de pouvoir devenir PE. C'est encore une nouveauté car depuis 5 ans toutes les demandes étaient satisfaites.

Pour finir, le SNUipp-FSU regrette l'insuffisance de la dotation pour les congés de formation. Vous avez repris celle de l'année dernière qui faisait suite à une baisse régulière depuis 4 ans : 114 mois en 2006 , 70 cette année. Le SNUipp-FSU dénonce la grande disparité qui existe entre l'offre et la demande : avec 70 mois, environ 13 départs seront possible alors que 53 collègues ont fait des demandes ce qui correspond à 422 mois. Le SNUipp-FSU vous demande d'augmenter la dotation afin qu'elle soit significative au regard des demandes.

Les délégués du personnel : Corinne PLACE, Laure PERRIER, Georges MICHEL,  
Mathéa PONGE, Philippe VIANNAY